

**ORGANISATION** : African Parks Congo

**LIEU** : Nagero, République Démocratique du Congo

**SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE** : Directeur du parc

**TYPE DE CONTRAT** : Court terme (24 mois)

**DATE DE DÉBUT** : Dès que possible

**CONTEXTE :**

African Parks (AP) est une organisation à but non lucratif dédiée à la conservation, qui assume l'entière responsabilité de la réhabilitation et de la gestion à long terme des parcs nationaux, en partenariat avec les gouvernements et les communautés locales. AP gère actuellement 23 parcs nationaux et zones protégées dans 13 pays, couvrant plus de 20 millions d'hectares, situés en : Angola, Bénin, République centrafricaine, Tchad, République démocratique du Congo, Ethiopie, Malawi, Mozambique, République du Congo, Rwanda, Zambie, Zimbabwe et Soudan du Sud.

**APERÇU DU POSTE :**

African Parks s'engage à reconnaître pleinement et à respecter les droits humains de toutes les personnes, ainsi qu'à se conformer aux normes de sauvegardes sociales et environnementales dans l'ensemble de ses opérations et dans toutes les aires protégées qu'elle gère.

L'objectif principal du **Responsable des Sauvegardes** (Safeguard Manager) du Parc National de la Garamba (PNG) est de diriger les efforts de l'aire protégée en soutenant la mise en œuvre des politiques de sauvegarde sociale, de respect des normes et pratiques environnementales et des droits humains dans toutes les activités menées par le parc en République démocratique du Congo. Il/elle accordera une attention particulière à la supervision d'un mécanisme de traitement des plaintes externes et à la surveillance des conflits principalement entre le Parc et les communautés, tout en veillant à la formation et à l'accompagnement du personnel du PNG.

Le/la Responsable des Sauvegardes rendra compte directement au Directeur du Parc et travaillera en étroite collaboration avec le Responsable Régional des Sauvegardes.

Il/elle devra aussi travailler en étroite collaboration avec le Département du Développement Durable (DDD) du Parc National de la Garamba.

## ACTIVITÉS PRINCIPALES

### Le Responsable des Sauvegardes sera chargé des responsabilités suivantes :

- Planifier, organiser et dispenser des formations et des activités de renforcement des capacités sur (i) les **sauvegardes sociales et environnementales** et (ii) les **droits humains** à l'ensemble du personnel du parc.
- Assurer la conformité des politiques de sauvegardes sociales et des droits humains du parc avec les lois et règlements en vigueur, les procédures opérationnelles standardisées d'African Parks, et les exigences des bailleurs de fonds ;
- Soutenir l'intégration des politiques de sauvegardes sociales et environnementales et de droits humains, ainsi que des systèmes de suivi, d'évaluation des risques et des processus connexes, dans la planification des activités du parc ;
- Mettre en place des modules de formation adaptés, alignés sur ces procédures ;
- Appuyer les équipes de tous les départements et services du PNG dans la mise en œuvre des plans de sauvegarde et des plans d'évaluation des impacts sociaux et environnementaux ;
- Identifier toutes les activités internes et externes – envers les communautés - au parc présentant des risques dans ces domaines et concevoir puis mettre en œuvre des stratégies d'atténuation en coordination avec la direction du parc et les départements et services concernés ;
- Soutenir les équipes de terrain dans la mise en place d'un **mécanisme opérationnel de traitement des plaintes et griefs** (MGP) conforme aux politiques de gestion des plaintes d'African Parks Network (APN) et de l'Institut Congolais de la Conservation de la Nature (ICCN), veiller à la révision rapide des plaintes reçues et au développement de mesures d'atténuation et/ou de suivi appropriées, en coordination avec le Responsable des Plaintes au Siège d'APN, la Direction du Parc et le Responsable Régional des Sauvegardes ;
- Mener des enquêtes internes en cas de plaintes sensibles, documenter et rapporter les résultats au Comité de Gestion des plaintes tout en veillant à respecter la confidentialité ;
- Utiliser les **outils en ligne** mis à disposition par APN pour enregistrer et réaliser le suivi des plaintes reçues ;
- Veiller à l'application des sauvegardes pour les projets clés et les initiatives complexes, en prêtant une attention particulière à la conformité avec les directives sur le **Consentement Libre, Informé et Préalable** (CLIP), aider les équipes terrain à mettre en œuvre ces processus et assurer leur documentation complète ;
- Appuyer les équipes dans la réalisation d'enquêtes et d'évaluations socio-économiques, et garantir que **les processus de collecte de données soient éthiques, inclusifs et représentatifs** ;
- Participer à des réunions, s'intégrer à des réseaux et développer des partenariats

pertinents aux niveaux local et national sur les questions de sauvegardes sociales et de droits humains ;

- Fournir des **rapports périodiques** au Directeur du Parc et au Responsable Régional des Sauvegardes ;
- En coordination avec les Responsables de Suivi et Évaluation du parc, préparer et/ou contribuer à des rapports, notes, analyses ou autres communications requises par les bailleurs, partenaires ou autres départements d'African Parks, en lien avec les sauvegardes sociales et environnementales et les droits humains ;
- Collaborer avec le/la responsable chargé / de **l'hygiène, de la santé/sécurité et de l'environnement** (HSE) pour la maîtrise des risques ;
- Cultiver un environnement d'excellence, de travail d'équipe, d'intégrité et de professionnalisme ;
- Former la nouvelle génération de leaders d'African Parks par l'exemple et le mentorat ;
- Accomplir toute autre tâche, selon les besoins, contribuant à la réussite des opérations et programmes d'African Parks.

#### **FORMATION, EXPERIENCES et QUALIFICATIONS :**

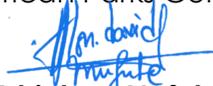
- Master obligatoire, de préférence en droit ou en droits humains ; ou à défaut justifier la capacité par un argumentaire détaillé
- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans, de préférence dans les domaines du droit, des sauvegardes sociales et environnementales et de la gestion non violente des conflits, ou dans celui de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), avec une connaissance approfondie des questions relatives aux droits humains, en particulier dans les contextes de conservation ou de développement ;
- Une expérience professionnelle dans le domaine de la conservation constitue un atout ;
- Solides compétences en analyse, recherche, enquête, suivi, rapportage, ainsi qu'en communication orale et écrite, avec une capacité avérée à identifier et analyser des enjeux sociaux, juridiques et politiques complexes ;
- Justifier une bonne expérience en tant que formateur ;
- Capacité et Volonté d'atteindre des résultats dans un environnement de grande autonomie dans le travail ;
- Disponibilité pour travailler dans des zones reculées ;
- Intégrité personnelle, éthique et fiabilité ;
- Engagement envers la conservation de la biodiversité ;

- Discrétion avérée et capacité à gérer des informations sensibles ;
- Excellentes compétences de communication et d'animation de réunions ;
- Maîtrise des outils MS Office ;
- Maîtrise du français, excellentes compétences orales et écrites. Une bonne maîtrise de l'anglais ;
- La maîtrise du Lingala est un atout supplémentaire.

**COMMENT POSTULER :**

Pour postuler, envoyez votre dossier de candidature (500 Ko maximum), une lettre de motivation et un CV complet avec les noms et coordonnées de trois personnes de référence à l'adresse suivante : [hr-garamba@africanparks.org](mailto:hr-garamba@africanparks.org) et copie à [ericb@africanparks.org](mailto:ericb@africanparks.org) , [philipped@africanparks.org](mailto:philipped@africanparks.org) et [jean-michelb@africanparks.org](mailto:jean-michelb@africanparks.org) ; avec pour objet : **Candidature au poste de Safeguard Manager**, au plus tard le **lundi 23 juin 2025**.

Pour African Parks Congo



**David Tshiebue Mufuta**

**Directeur des Ressources Humaines**